

BULLETIN D'INSCRIPTION

06 11 31 08 68

formation@globalesante.com

N° Formation Professionnelle 11 75 1530375

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE EN 2026

Cette formation est organisée par Communication Globale Santé sous l'égide de l'API et du CCS

Mardi 10 mars 2026 8h30-15h30

Salons de l'Aéroclub – Paris 16

► PARTICIPANT (champs obligatoires)

Nom -----

Prénom -----

Fonction -----

Email -----

Tel port -----

Inscrivant (le cas échéant)

Nom / Prénom -----

Tel port -----

Email -----

Présentiel

Distanciel

► ENTREPRISE (champs obligatoires)

Raison Sociale -----

DATE/SIGNATURE/CACHET (*)

Adresse -----

Code postal ----- Ville -----

TVA Intracommunautaire -----

► TARIFS (entourer et préciser n° de membre)

Montant HT

Règlement reçu avant le 10 février 2026	Montant HT
A/ Non membre	1.435 Euros
B/ Membre de l'API/CCS n°	1.215 Euros
Règlement reçu après le 10 février 2026	
C/ Membre ou Non Membre	1.585 Euros

➤ *La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des CGV et de la Politique de Confidentialité consultables sur le site apiccs.com

Le règlement doit s'effectuer impérativement avant la réunion.

Paiement par virement : HSBC Auber Mathurins, IBAN FR76 3005 6008 1108 1152 5021 828

Paiement par carte bancaire : sur demande.

Nous n'acceptons pas les subrogations auprès des « OPCO ».

Dans le cadre de la formation professionnelle une convention vous sera envoyée sur demande.

En cas d'annulation notifiée par écrit jusqu'à 15 jours avant la date de la formation, seuls les frais de dossiers seront retenus (250 € HT). Après cette échéance, les frais de participations sont dus en totalité.